

Un actif sur deux travaille à proximité de chez lui



Atlas des Franciliens

Cette Note rapide constitue l'une des planches du futur Atlas des Franciliens, à paraître courant 2012 sous l'égide de l'IAU îdF.

actifs. Les taux emplois/actifs ont peu évolué entre 1999 et 2006. Seul le Val-d'Oise a vu son nombre d'emplois croître plus vite que ses actifs : son taux d'emploi est aujourd'hui proche de celui des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis ou du Val-de-Marne.

À Paris, les 8^e et 15^e arrondissements concentrent chacun plus de 160 000 emplois, mais seulement 19 000 actifs résident dans le 8^e alors que le 15^e est aussi un lieu d'habitat avec 120 000 actifs résidents. Dans la capitale, seuls les 18^e et 20^e arrondissements comptent plus d'actifs que d'emplois.

Dans les Hauts-de-Seine, La Défense⁽²⁾ totalise plus d'un quart des emplois du département (et jusqu'à un tiers de ceux de cadres), pour 14 % de la population active. En grande couronne, à titre d'exemple, Saint-Quentin-en-Yvelines accueille 17 % des emplois du département pour 12 % des actifs. Le taux d'emploi est maximum à

En Île-de-France, la concentration des emplois par rapport à la localisation des actifs génère de nombreux déplacements : des différences apparaissent selon les territoires ou les catégories d'actifs. Malgré tout, un actif francilien sur deux travaille à proximité de son domicile.

En 2006, l'Île-de-France compte près de 5,3 millions d'actifs occupés pour 5,5 millions d'emplois. Seulement 70 000 Franciliens travaillent en dehors de la région et environ 300 000 provinciaux viennent y travailler chaque jour, provenant majoritairement du Bassin parisien⁽¹⁾. On compte environ 105 emplois pour 100 actifs occupés à l'échelle de la région, équilibre qui s'observe pour les princi-

pales catégories socioprofessionnelles. Les catégories cadres, professions intermédiaires et employés comptent chacune un peu plus d'un quart des actifs. Les ouvriers sont moins représentés, avec 15 % des actifs environ. Depuis 1999, la part des cadres s'est sensiblement accrue tant en emplois qu'en nombre d'actifs, passant de 23 % à 27 %, tandis que celles des ouvriers et des employés baissaient de deux points chacune.

Des pôles d'emploi attractifs

Le bassin d'emploi francilien est structuré autour de pôles d'emplois, et les lieux de résidence y sont beaucoup plus dispersés que les lieux d'emplois. Cette situation a peu évolué depuis 1999. Elle conduit à des ratios emplois/actifs très élevés sur les pôles attractifs, signe de flux de déplacements importants.

Les taux maximum s'observent à Paris, qui compte 1,7 million d'emplois et un taux de 164 emplois pour 100 actifs, et dans le département des Hauts-de-Seine (900 000 emplois et un taux de 125 emplois pour 100 actifs). Dans les autres départements franciliens, le nombre d'emplois est inférieur au nombre d'actifs résidents, et le taux est en moyenne de 82 emplois pour 100

(1) BEAUFILS Sandrine, DE BIASI Kevin, « Débordement modéré de la population francilienne sur les départements limitrophes », Note rapide, n° 509, juin 2010.

(2) L'étude étant réalisée à l'échelle de la commune, La Défense correspond aux communes de Courbevoie, Puteaux et Nanterre, Roissy correspond aux communes de Roissy-en-France (95) et Tremblay-en-France (93).

Volume et qualification des emplois et des actifs en Île-de-France par département

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre d'actifs stables*	725 150	383 800	278 600	278 400	345 000	380 600	313 200	261 600	2 966 350
Nombre d'actifs sortants**	334 400	338 000	331 300	310 100	244 100	255 200	233 800	252 600	2 299 500
Nombre d'actifs entrants***	1 015 300	516 000	247 700	226 000	89 100	163 700	115 700	171 600	2 545 000
Part des actifs stables	68,4 %	53,2 %	45,7 %	47,3 %	58,6 %	59,9 %	57,3 %	50,9 %	56,3 %
Part des actifs sortants	31,6 %	46,8 %	54,3 %	52,7 %	41,4 %	40,1 %	42,7 %	49,1 %	43,7 %
Part des actifs entrants	58,3 %	57,3 %	47,1 %	44,8 %	20,5 %	30,1 %	27,0 %	39,6 %	46,2 %
Nombre d'emploi pour un actif	1,64	1,25	0,86	0,86	0,74	0,86	0,78	0,84	1,05
Nombre d'emploi de cadres pour un cadre résident	1,19	1,34	1,38	0,76	0,69	0,74	0,81	0,80	1,04
Nombre d'emploi professions intermédiaires pour un actif résident exerçant une profession intermédiaire	1,81	1,30	0,93	0,88	0,68	0,86	0,74	0,82	1,06
Nombre d'emploi d'ouvriers pour un ouvrier résident	2,27	1,20	0,75	1,00	0,86	1,03	0,86	0,93	1,06
Nombre d'emploi d'employés pour un employé résident	2,20	1,13	0,69	0,84	0,72	0,89	0,75	0,84	1,04
Part des actifs travaillant à Paris	68 %	28 %	29 %	29 %	15 %	14 %	16 %	19 %	31 %

* Actifs qui travaillent dans leur département de résidence. ** Actifs qui travaillent en dehors de leur département de résidence. *** Emplois du département occupés par des actifs extérieurs.
Source: Insee, Recensement de la population de 2006.

Roissy, qui procure 11 % des emplois de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise confondus.

Paris : un poids prépondérant dans les échanges domicile-travail

La forte orientation économique de Paris se décline différemment suivant les catégories sociales. La capitale compte un peu plus d'emplois de cadres que de cadres résidents (550 000 pour 460 000) mais les écarts sont beaucoup plus marqués pour les peu qualifiés. Il y a ainsi près de 500 000 postes d'employés dans la capitale pour seulement 220 000 résidents employés ; près de 180 000 postes d'ouvriers pour 80 000 ouvriers résidents. Dans le département des Hauts-de-Seine, le déséquilibre entre emplois de cadres et cadres résidents est plus fort que sur la capitale (340 000 pour 260 000). Il est du même ordre pour les professions intermédiaires (240 000 emplois pour 180 000 actifs). Paris a un profil spécifique. D'un côté, la capitale a un poids prépondérant dans les échanges régionaux : 31 % des actifs franciliens travaillent à Paris et la proportion d'actifs entrants⁽³⁾ est maximale, 58 % des emplois

étant occupés par des actifs extérieurs. De l'autre, elle détient la plus forte proportion d'actifs stables⁽⁴⁾ d'Île-de-France (68 % des Parisiens travaillent dans la capitale) et la plus faible proportion d'actifs sortants⁽⁵⁾ (32 % des Parisiens travaillent hors Paris). Le département des Hauts-de-Seine est également très attractif en matière de mobilité, avec une part d'entrants quasi-identique à celle de la capitale (57 %). La part de sortants est plus élevée (47 %) et la proportion d'actifs stables plus faible (53 %).

Des déplacements dus aux écarts de qualification entre actifs et emplois

Les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne comptent plus d'actifs que d'emplois. Leur proximité de Paris fait que 29 % de leurs actifs y travaillent contre 16 % en moyenne dans les départements de grande couronne. Les parts d'actifs stables sont les plus faibles de la région : 46 % et 47 % des actifs résidents. En revanche, la part des sortants y est particulièrement forte (54 % en Seine-Saint-Denis et 53 % dans le Val-de-Marne). La part des entrants se

situe à un niveau intermédiaire entre celle des départements de grande couronne et celle de Paris et des Hauts-de-Seine : 47 % en Seine-Saint-Denis et 45 % dans le Val-de-Marne.

En Seine-Saint-Denis, la dissymétrie entre la qualification des actifs résidents et des emplois offerts est élevée : le taux d'emploi net pour les cadres est le plus élevé de la région (1,38 emploi de cadre pour 1 actif cadre) et le taux d'emploi net pour les ouvriers et les employés le plus bas (respectivement 0,75 et 0,69 emploi pour un actif). Cette situation génère de nombreux déplacements : 73 % des emplois de cadres du département sont occupés par des actifs originaires d'un autre département. A contrario, 23 % des actifs sont ouvriers (soit le taux le plus fort) mais moins d'un sur deux (46 %) travaille en Seine-Saint-Denis (soit la proportion la plus faible). Entre 1999 et 2006, le nombre de résidents cadres a augmenté sensiblement, mais à un rythme moins élevé que celui du nombre d'emplois correspondant.

La part des actifs stables est plus faible dans le Val-d'Oise (51 %) que dans le reste de la grande

couronne (59 %). Dans ce département, moins étendu et plus proche de Paris que l'Essonne, les Yvelines et la Seine-et-Marne, près d'un cinquième (19 %) des actifs travaille dans la capitale. Le Val-d'Oise est toutefois attractif : 40 % des emplois sont occupés par des personnes venant d'un autre département. La présence des pôles d'emplois de Roissy⁽⁶⁾ (plus de 100 000 emplois) et de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (90 000 emplois) favorise ces entrées. Parmi les actifs qui viennent travailler dans le Val-d'Oise, un sur trois est originaire d'un département de province (principalement de l'Oise). Dans les autres départements de grande couronne, la proportion d'actifs stables est importante : 59 % en Seine-et-Marne, 60 % dans les Yvelines et 57 % dans l'Essonne. La part des entrants et des sortants est faible, l'influence

(3) Les actifs entrants dans une zone sont ceux qui y travaillent mais qui n'y résident pas.

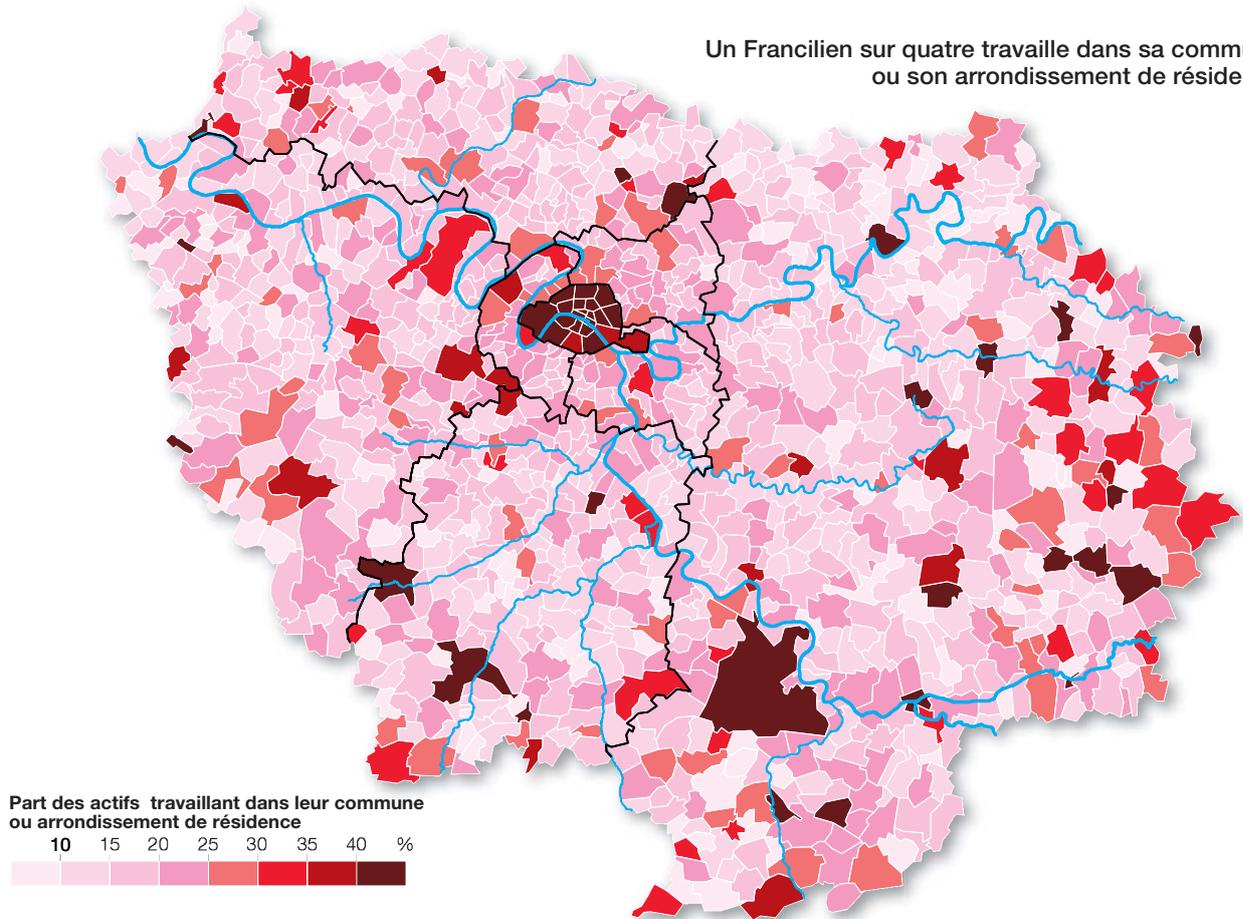
(4) Les actifs stables d'une zone sont ceux qui y résident et y travaillent.

(5) Les actifs sortants d'une zone sont ceux qui y résident mais qui n'y travaillent pas.

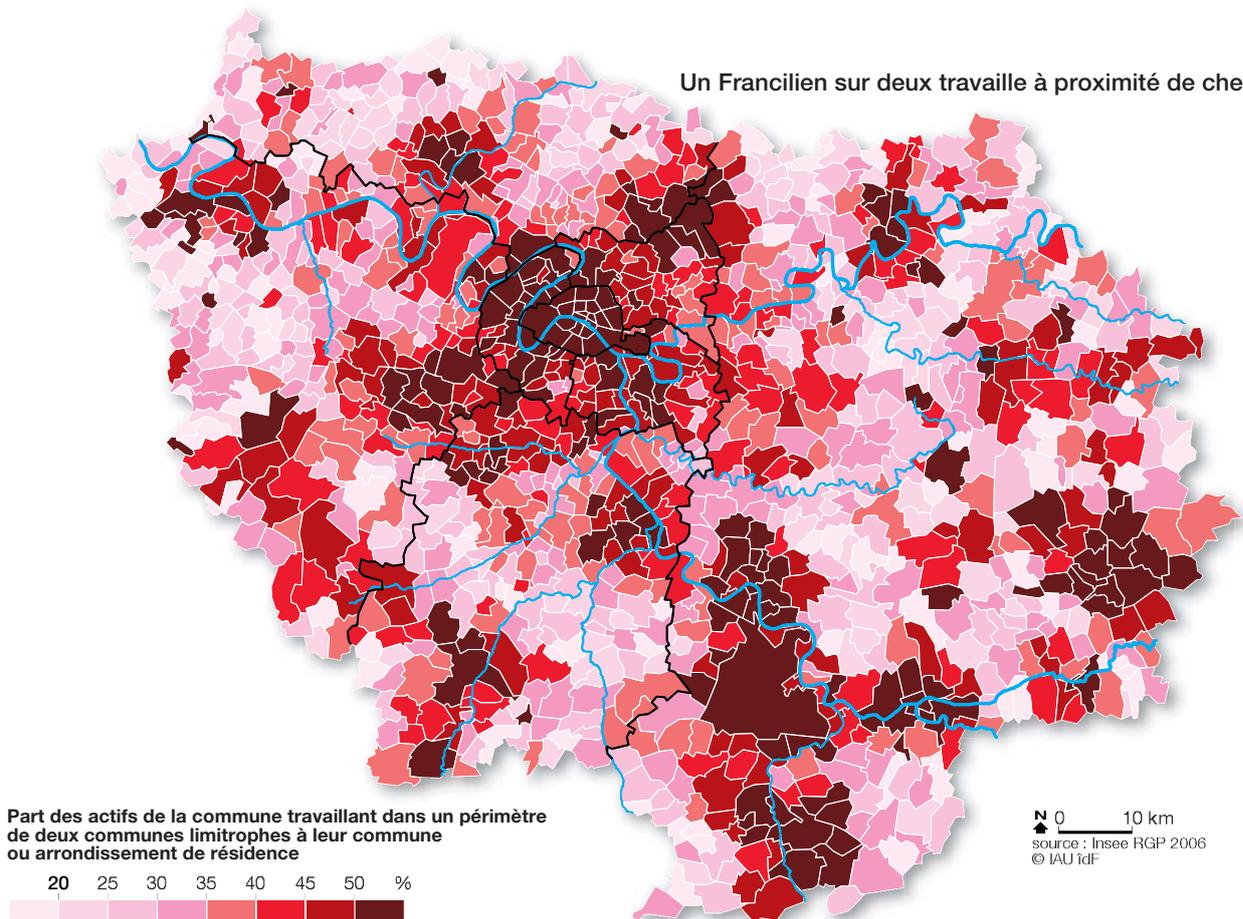
(6) Les emplois du pôle d'emplois de Roissy se situent dans neuf cas sur dix à Roissy-en-France (95).

Localisation des actifs et de

Un Francilien sur quatre travaille dans sa commune ou son arrondissement de résidence



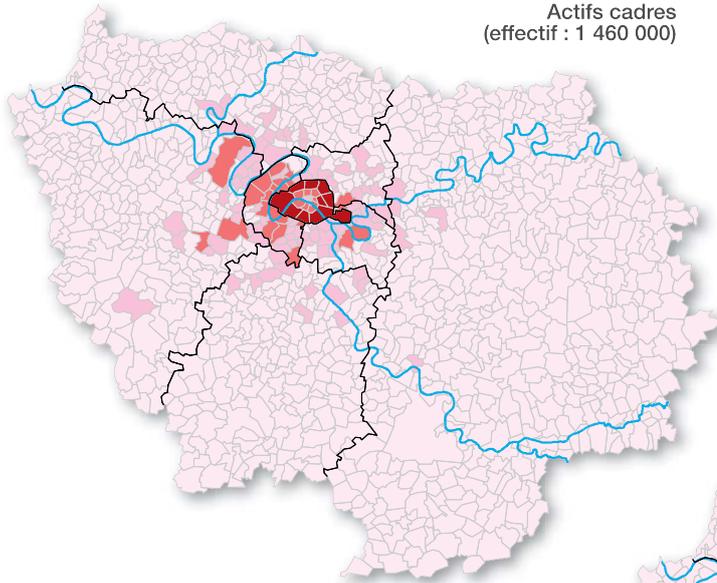
Un Francilien sur deux travaille à proximité de chez lui



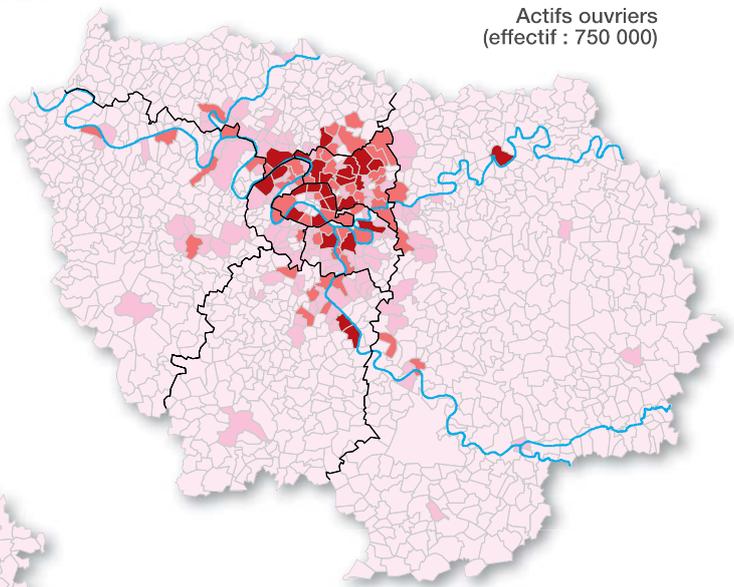
es emplois en Île-de-France

Répartition des actifs et des emplois cadres et ouvriers en Île-de-France

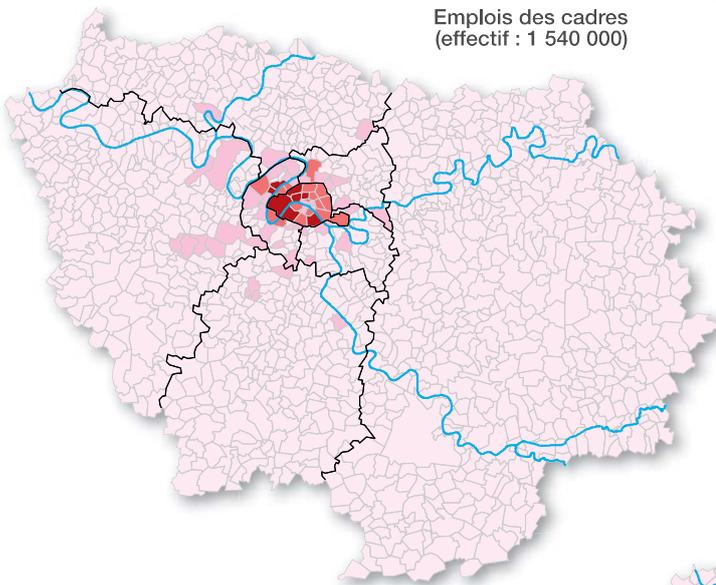
Actifs cadres
(effectif : 1 460 000)



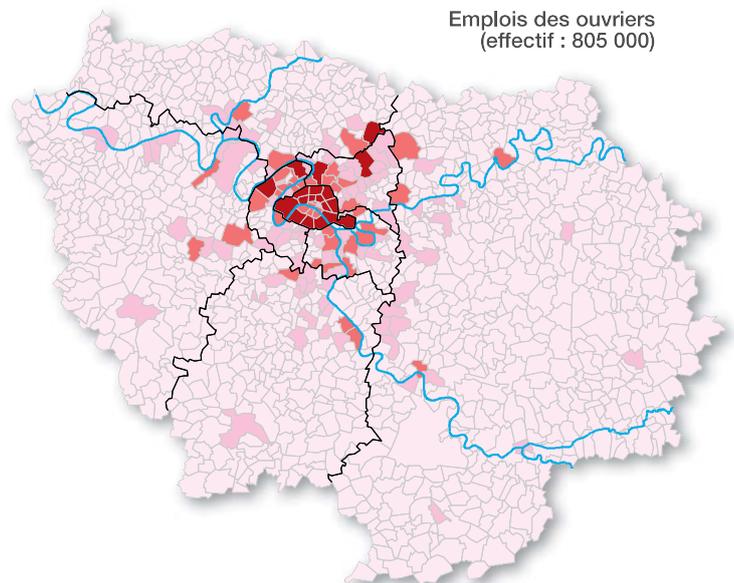
Actifs ouvriers
(effectif : 750 000)



Emplois des cadres
(effectif : 1 540 000)



Emplois des ouvriers
(effectif : 805 000)



Classement des communes selon l'importance des actifs occupés (ou des emplois) cadres ou ouvriers : des communes où ils sont les plus présents (25 % des effectifs dans le premier quartile) aux communes où les effectifs sont faibles (25 % des effectifs dans le quatrième quartile)



Note de lecture : les dix arrondissements périphériques de Paris regroupent 25 % des cadres franciliens (carte Actifs cadres).

0 10 km

source : Insee, RP 2008
Champ : Actifs ou emplois occupés par des personnes âgées de 15 à 64 ans
© IAU idf



ABLESTOCK/Inphentimages

La distance moyenne domicile-travail parcourue par un Parisien n'est que de 6,4 km.

de Paris s'atténue : moins de 15 % des actifs y travaillent. Les déséquilibres y sont également moins marqués, et surtout moins différenciés d'un territoire à l'autre. L'emploi ouvrier y apparaît comme le moins concentré, les ratios étant proches d'un emploi pour un actif dans la plupart des départements (voire supérieur à un dans les Yvelines).

10,3 km en moyenne entre le domicile d'un Francilien et son emploi

En 2006, la distance⁽⁷⁾ moyenne parcourue par un actif francilien pour rejoindre son lieu de travail est de 10,3 km (10 km en 1999). Celle-ci varie fortement en fonction du lieu de résidence des actifs, mais également selon les caractéristiques sociodémographiques. La distance moyenne parcourue par un Parisien n'est que de 6,4 km, soit la distance la plus faible de tous les départements franciliens. Elle est trois fois plus faible que la distance parcourue par un actif résidant en Seine-et-Marne (18 km), cet écart s'étant accru depuis 1999. Ces mêmes actifs parcouraient alors respectivement 6,6 km et 17 km.

Les écarts entre les distances par-

courues par les Franciliens selon le département de travail sont beaucoup plus faibles : les distances varient de 8,7 km en Seine-Saint-Denis à 11 km en Seine-et-Marne. Comme pour les distances selon le lieu de résidence, elles se sont davantage accrues en Seine-et-Marne (+ 9,5 %) et dans le Val-d'Oise (+ 8,9 %) qu'à Paris (- 0,4 %) ou dans les Hauts-de-Seine (+ 2,6 %). Concernant les caractéristiques sociodémographiques des actifs, les hommes parcourent en moyenne deux kilomètres de plus que les femmes (11,6 km contre 9,3 km)⁽⁸⁾. Les cadres et les actifs exerçant une profession intermédiaire parcourent les distances les plus longues (respectivement 11,7 km et 11 km). Toutefois, ces distances n'ont pas augmenté depuis 1999, tandis que pour les ouvriers dont les effectifs d'actifs et d'emplois ont diminué depuis 1999, les distances à parcourir ont fortement augmenté (+ 7,5 % entre 1999 et 2006) passant d'une moyenne de 9,9 km à 10,6 km.

Un actif sur deux travaille à proximité⁽⁹⁾ de son domicile

En 2006, 1,6 million d'actifs travaillent et habitent dans la même

commune (ou le même arrondissement pour les Parisiens). Ils représentent 25,9 % des actifs occupés de la région, soit une proportion stable par rapport à 1999 (25,5 %). Ce taux est nettement plus élevé en province où il atteint 38 %.

Au sein de la région, c'est à Paris que cette proportion est la plus élevée (43 %). Pour les autres départements franciliens, elle varie de 19,9 % dans le Val-d'Oise à 23,5 % dans les Hauts-de-Seine. Hors Paris, l'évolution est sensiblement à la baisse (- 2 points depuis 1999).

En prenant en compte les communes voisines de leur commune de résidence, ce sont près de quatre actifs sur dix qui travaillent à proximité de leur domicile. En élargissant à la seconde couronne de communes limitrophes autour du domicile, cette proportion passe à près de 50 %. Elle atteint plus de 60 % si on va jusqu'à la troisième couronne de communes limitrophes.

La localisation géographique des actifs et/ou des emplois impacte fortement la probabilité de travailler à proximité ou non. Si, en moyenne, la moitié des actifs franciliens travaillent dans leur commune de résidence ou dans un périmètre de deux communes contiguës à celle-ci, cette proportion décroît en s'éloignant du centre de l'agglomération centrale, notamment de Paris et des Hauts-de-Seine : 66 % des Parisiens sont dans cette situation, 56 % des Alto-séquanais, 47 % des actifs de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et de 40 à 44 % pour les actifs de grande couronne. À l'échelle de la commune, dans la quasi-totalité de celles de proche couronne, ce sont plus de 40 % des actifs qui travaillent dans un périmètre de deux couronnes de communes contiguës à la commune de résidence. Dans les départements de grande couronne, les actifs des principaux pôles d'emplois (Roissy, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Évry) et de leurs alentours sont plus nombreux à travailler à

proximité. C'est également le cas de pôles secondaires, situés plus en périphérie, tels que Meaux, Coulommiers, Provins, Montreuil-Fault-Yonne, Nemours, Étampes, Rambouillet ou Mantes-la-Jolie.

Les actifs franciliens sont plus de deux millions (39 %) à travailler dans un périmètre supérieur à la troisième couronne de communes successives autour du lieu de résidence. Cette proportion est minimale pour les Parisiens (22 %) et les Alto-séquanais (29 %). Elle est maximale dans les départements de grande couronne, notamment en Seine-et-Marne (51 %) et dans le Val-d'Oise (50 %).

Les relations complexes entre lieux de travail et de résidence

Les femmes travaillent plus souvent dans leur commune de résidence (28 %) que les hommes (24 %). Pour ces derniers, la proportion est plus élevée lorsqu'ils vivent seuls (29 %), elle est minimale lorsqu'ils appartiennent à un couple bi-actifs (21 %). Pour les femmes, cette proportion s'acc-

(7) Distance à vol d'oiseau entre le « centroïde » (centre de gravité) de la commune de résidence et le « centroïde » de la commune de travail. Pour les actifs travaillant dans leur commune de résidence, il a été appliqué une distance moyenne de 2 km. Les distances supérieures à 250 km ne sont pas prises en compte.

(8) Toutefois, si les femmes travaillent plus près de leur domicile que les hommes, la durée de leur déplacement domicile-travail reste aussi longue, soit environ 34 minutes. Cette situation tient au fait que les femmes recourent plus souvent à des modes moins rapides (marche à pied et transport en commun contre voiture et deux-roues motorisés pour les hommes). cf *Note rapide* n° 542.

(9) La « proximité » entre le lieu de résidence et le lieu de travail a été calculée à partir des actifs travaillant dans leur commune de résidence, dans une commune limitrophe à leur commune de résidence puis dans un périmètre de deux puis de trois communes limitrophes à leur commune de résidence. Seules les communes d'Ile-de-France ont été utilisées pour cette analyse. Par conséquent, la proportion d'actifs travaillant « à proximité » dans les communes situées à la périphérie de la région peut être légèrement sous-estimée dans la mesure où les actifs travaillant dans une couronne de communes limitrophes (que ce soit à une échelle d'une, de deux ou trois communes) ne sont pas considérés comme tels si la commune se situe en dehors de la région Ile-de-France.



C. Dentre/ BasSOPH/ IAU ÎdF

Les femmes travaillent plus souvent à proximité de leur domicile que les hommes.

croît avec l'âge (22 % entre 25 et 29 ans, 27 % entre 35 et 39 ans, plus de 30 % après 50 ans). Elle est plus élevée pour les femmes seules (30 %) et les mères isolées (31 %), elle est plus faible dans les couples bi-actifs (26 %).

Près de la moitié des actifs non-salariés (48,5 %) travaillent dans leur commune de résidence. C'est le cas des commerçants, des artisans et des chefs d'entreprise (47 %). Les cadres et les actifs exerçant une profession intermédiaire sont moins nombreux à exercer leur activité dans leur commune de résidence (respectivement 20,5 % et 22 %). Toutefois, cette proportion est en hausse de deux points depuis 1999. Les employés et les ouvriers occupent une position intermédiaire : 31 % des employés et 25 % des ouvriers travaillent dans leur commune. Cette proportion n'est en baisse que pour les actifs ouvriers (26,5 % en 1999), en lien avec la diminution des emplois dans l'industrie francilienne qui oblige les ouvriers à aller chercher de l'emploi plus loin.

Ces spécificités sont similaires si on étend la proximité à la seconde couronne de résidence. Une analyse de type « toutes

choses égales par ailleurs » permet toutefois de hiérarchiser les différents facteurs influents. Ce sont, d'abord et fort logiquement, le lieu de travail et le lieu de résidence qui ont les rôles les plus importants. Ces deux paramètres ont des effets opposés : plus on réside loin du centre, plus la probabilité de travailler à proximité de son domicile diminue⁽¹⁰⁾ ; inversement, plus son lieu de travail est éloigné du centre, plus on a de chance que celui-ci soit à proximité de son domicile. Parce que les emplois sont moins nombreux en zone périphérique, un résident de grande couronne a, en moyenne, cinq à dix fois moins de chances qu'un Parisien de travailler dans sa commune (ou arrondissement) de résidence ou dans une commune proche. Mais les emplois de grande couronne sont entre trois et sept fois plus souvent occupés par des actifs résidant à proximité que les emplois localisés à Paris.

C'est ensuite le statut professionnel qui a le plus d'impact sur la probabilité de travailler à proximité de son lieu de résidence : un non salarié a ainsi trois fois plus de chance qu'un salarié d'être dans une telle situation.

La catégorie sociale est loin d'être neutre : un employé a ainsi près de deux fois plus de chances qu'un cadre de travailler à proximité de son domicile, et pour un ouvrier ce rapport est de 1,8. Le genre, enfin, joue sensiblement sur cette probabilité, les femmes ayant 1,4 fois plus de chance de travailler à proximité de leur domicile que les hommes. D'autres caractères tels que l'âge ou le type de foyer auquel appartient l'individu exercent également une influence, mais de manière nettement moins marquée que les précédents.

Sandrine Beaufls et Jérémie Courel ■

(10) La mesure de la probabilité plus faible des actifs de travailler à proximité de leur domicile lorsqu'ils résident loin du centre de l'agglomération est issue d'une analyse statistique mettant en œuvre des régressions logistiques. Cette méthode statistique permet d'isoler l'effet propre du lieu de résidence au sein d'un ensemble de facteurs explicatifs dans l'analyse d'un comportement. Dans le cas présent, le lieu de travail, le statut professionnel, la catégorie socioprofessionnelle, le sexe, l'âge ou le mode de cohabitation relèvent des facteurs explicatifs, le comportement désignant la probabilité de travailler à proximité.

Pour en savoir plus

- BEAUFILS S., DE BIASI K., « Débordement modéré de la population francilienne sur les départements limitrophes », *Note rapide*, n° 509, IAU ÎdF, mai 2010.
- CAENEN Y., COUREL J., PAULO Ch., SCHMITT D., « Les Franciliens utilisent autant les transports en commun que la voiture pour se rendre au travail », *Note rapide*, n° 542, IAU ÎdF, avril 2011.
- COUREL J., FRADIN J.-F., PRÉTARI A., « Emploi du temps des actifs franciliens et leurs moyens de transport », Paris, IAU ÎdF, mars 2010.
- HUERY P., LEROI P., « Tendances et dynamiques économiques en Île-de-France, synthèse cartographique 2010 », Paris, IAU ÎdF, mars 2010.

Directeur de la publication

François Dugeny

Responsable des éditions

Frédéric Theulé

Rédactrice en chef

Marie-Anne Portier

Maquette

Vay Olivier

Cartographie

Marion Tillet - Jean-Eudes Tilloy

Diffusion par abonnement

80 € par an (= 40 numéros) - 3 € le numéro

Service diffusion-vente

Tél. : 01 77 49 79 38

www.iau-idf.fr

Librairie d'Île-de-France

15, rue Falguière 75015 Paris

Tél. : 01 77 49 77 40

ISSN 1967 - 2144